

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 21 novembre 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le Vingt et Un Novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 14 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Décision modificative n°2 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER, Lydia WARTON.

PROCURATIONS : Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Ange LARI à Alain FAGGIANI, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 4 avril 2025 adoptant le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025,

Vu la décision modificative n°1 au budget primitif de la ville pour l'exercice 2025 en date du 14 juillet 2025,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la Commune,

Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées dans le Budget Primitif,

Après avis de la commission des Finances,

• **Section de Fonctionnement** :

Fonctionnement	Dépenses	Commentaires
Chap 011- Art 611 Fonction 7222	+17 713.00 €	Enlèvement et déplacement épaves
Chap 012- Art 6488 Fonction 255	+914.00 €	Gratification stagiaire
Chap 023- Art 023 Fonction 01 (Ordre)	+128 946.00 €	Virement à la section d'investissement
Chap 65 Art 65132 Fonction 23	-1 000.00 €	Réajustement bourse bacheliers
Chap 65 Art 6525 Fonction 025	+4 060.00 €	Frais d'obsèques Wenger et Van Hyfte
Chap 65 Art 65818 Fonction 588	- 1 226.00 €	Dégrèvement concession des plages
TOTAL	+149 407.00 €	

Fonctionnement	Recettes	Commentaires
Chap 013 Art 6459 Fonction 020	+ 7 041.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 212	+4 973.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 281	+5 607.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 317	+6 849.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 322	+5 569.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 331	+5 719.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 013 Art 6459 Fonction 845	+2 361.00 €	Remboursement indemnités journalières
Chap 74 Art 74111 Fonction 01	+10 852.00 €	Réajustement DGI*
Chap 74 Art 741121 Fonction 01	+16 873.00 €	Réajustement DSR
Chap 74 Art 747888 Fonction 331	+2 128.00 €	Réajustement subvention CAF ALSII
Chap 74 Art 748374 Fonction 01	+14 830.00 €	Dotation biodiversité
Chap 75 Art 752 Fonction 12	+28 160.00 €	Réajustement loyers Pompiers
Chap 75 Art 752 Fonction 551	+17 392.00 €	Réajustement loyers logements
Chap 75 Art 75888 Fonction 317	+21 053.00 €	Participation CNC pour PAC
TOTAL	+149 407.00€	

Délibération du Conseil Municipal du : 21 novembre 2025 (SUITE)

- **Section d'investissement :**

Investissement	Dépenses	Commentaires
Op.106 Art 2313 Fonction 312	+128 946.00 €	Travaux Clocher Eglise
Op.141 Art 21351 Fonction 316	+22 814.00 €	Réajustement remplacement PAC Théâtre
Op.167 Art 21838 Fonction 331	+3 600.00 €	Ordinateur ALSH +divers matériels
Op.178 Art 21351 Fonction 323	-20 000.00 €	Réajustement travaux piscine
Op.180 Art 2031 Fonction 845	-4 653.00 €	MO Bartaccia et Brindigaccia
Op.224 Art 2318 Fonction 510	+23 586.00 €	Réajustement participation commune secteur 1 convention CdC
TOTAL	+154 293.00 €	

Investissement	Recettes	Commentaires
Chap 021 Art 021 Fonction 01 (Ordre)	+128 946.00 €	Virement de la section de fonctionnement
Op.106 Art.1318 Fonction 312	+25 347.00 €	Collecte dons clocher (frais de gestion déduit)
TOTAL	+154 293.00 €	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la décision modificative N°2 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025 telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

**FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Télétransmission de l'acte, le : 24.11.2025
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 24.11.2025

Fait à PROPRIANO, le 21 novembre 2025

Le Maire



Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20251121-2025-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2025

